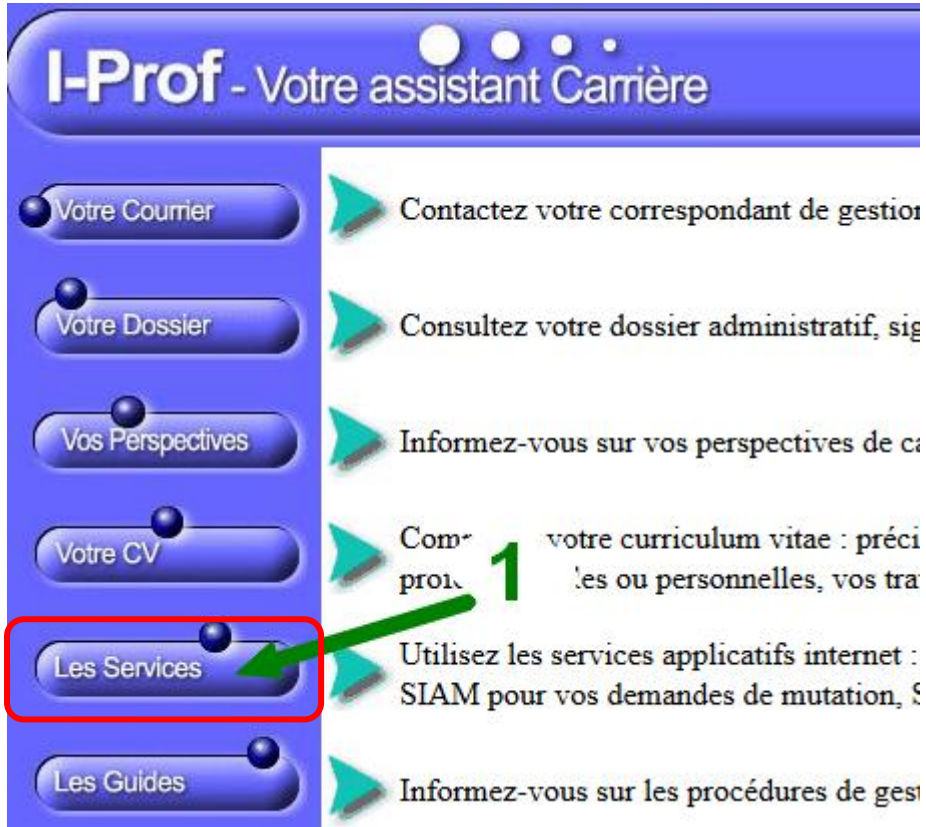


## Tutoriel pour saisir les vœux mouvement général inter-académique :

Vous devez vous rendre sur l'application « Iprof » (pour vous rendre sur « Iprof », vous pouvez à l'aide d'un moteur de recherche, taper les mots clés « Iprof + nom de votre académie »), muni de votre identifiant et de votre mot de passe. L'identifiant est généralement : [pnom@ac-academie.fr](mailto:pnom@ac-academie.fr). « p » étant la première lettre de votre prénom. Parfois, il peut y avoir un chiffre.

Après connexion, vous arrivez sur la fenêtre suivante :



**I-Prof - Votre assistant Carrière**

- Votre Courrier
- Votre Dossier
- Vos Perspectives
- Votre CV
- Les Services**
- Les Guides

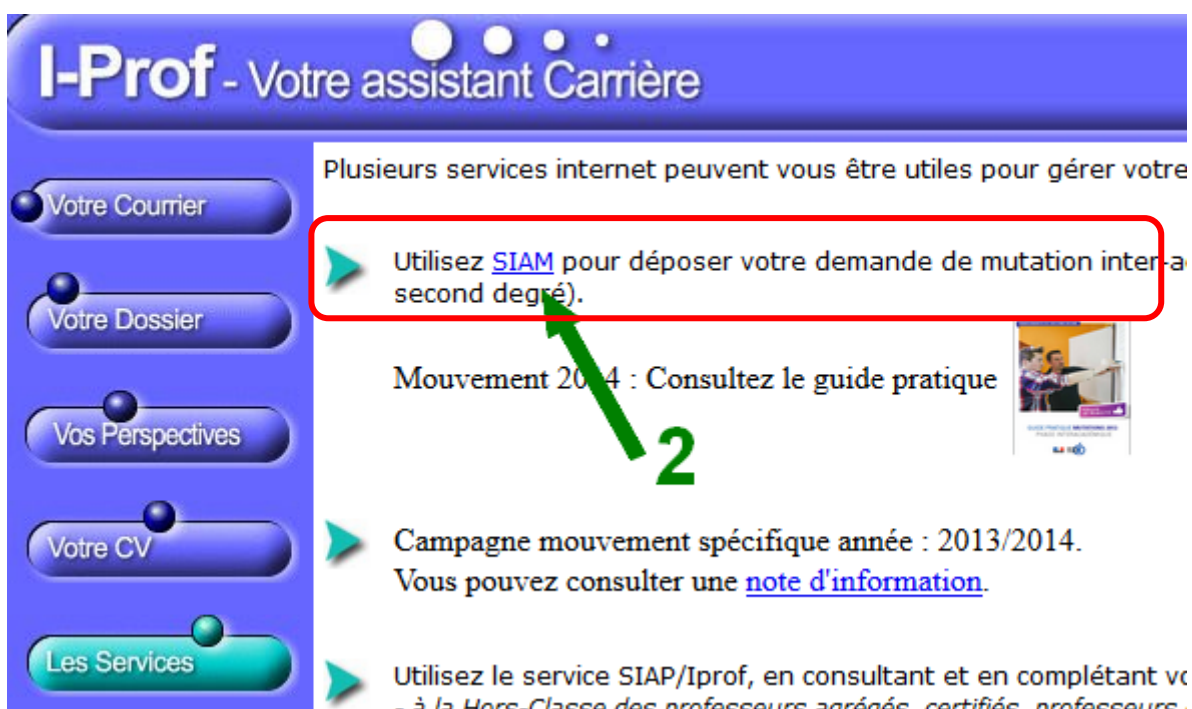
1

- Contactez votre correspondant de gestion
- Consultez votre dossier administratif, sig
- Informez-vous sur vos perspectives de ca
- Compte votre curriculum vitae : préci les ou personnelles, vos tra
- Utilisez les services applicatifs internet : SIAM pour vos demandes de mutation, S
- Informez-vous sur les procédures de ges

Il faut vous rendre dans « **les services** », sur le menu de gauche, cliquez sur **1**.

Vous serez dirigé vers une fenêtre qui vous offre plusieurs services, dont celui de « **SIAM** » (Système d'information et d'aide aux mutations) A ce stade, vous pouvez consulter le guide pratique, les notes d'information du mouvement spécifique et d'autres services.

Pour saisir une demande de mutation, cliquez sur **2**.



**I-Prof - Votre assistant Carrière**

Plusieurs services internet peuvent vous être utiles pour gérer votre

- Utilisez [SIAM](#) pour déposer votre demande de mutation inter-académique (second degré).
- Mouvement 2014 : Consultez le guide pratique
- Campagne mouvement spécifique année : 2013/2014. Vous pouvez consulter une [note d'information](#).
- Utilisez le service SIAM/Iprof, en consultant et en complétant vo - à la Hors-Classe des professeurs agrégés, certifiés, professeurs,

2

Votre connexion va être dirigée vers un serveur (**SIAM**), indépendant de « **Iprof** » et sécurisé.

The screenshot shows the SIAM 2nd degree website interface. At the top right, it says "Bienvenue sur SIAM 2<sup>nd</sup> degré !". Below this, there is a navigation menu on the left with three items: "Présentation générale du service", "Mouvement inter-académique" (highlighted with a red box), and "Mouvement intra-académique". The main content area contains a welcome message and a list of links under the heading "Pour vous informer :".

Annotations:

- 3: Points to the welcome message.
- 4: Points to the "Présentation générale du service" link.
- 5: Points to the "Mouvement inter-académique" link.
- 6: Points to the "Mouvement intra-académique" link.

**Pour vous informer :**

- ▶ Consulter la [note de service](#) parue au B. O. E. N.
- ▶ Consulter les [pages d'informations générales](#) sur education.gouv.fr
- ▶ Consulter le [guide interactif](#) expliquant les règles du mouvement
- ▶ Consulter l'[information académique](#)

**Pour saisir et suivre votre demande de mobilité :**

- ▶ La consultation de votre dossier,
- ▶ La consultation des postes vacants aux mouvements spécifiques et au mouvement intra-académique,
- ▶ La saisie de vos demandes inter / intra académiques,
- ▶ La consultation de votre barème retenu pour les projets de mouvement inter/intra académique,
- ▶ Le résultat de votre demande vous sera communiqué dans votre courrier I-Prof.

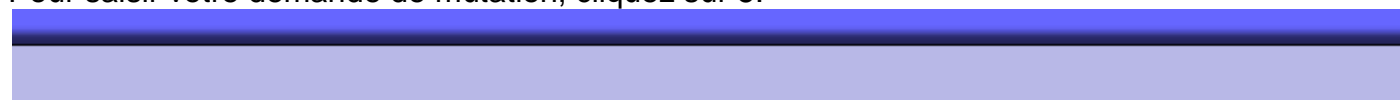
3 : Cela vous indique que vous êtes sur SIAM.

4 : Pour consulter les notes de services, les pages d'informations générales ou le guide interactif.

5 : **Pour saisir votre demande de mutation inter-académique.**

6 : Pour saisir votre demande intra-académique, après la phase inter. A noter que si vous changez d'académie, vous vous connecter sur votre espace « **Iprof** » qui vous redirigera automatiquement vers le **SIAM** de votre académie d'accueil.

Pour saisir votre demande de mutation, cliquez sur 5.



Bienvenue sur le site de l'académie de LILLE



Du 07/11/2013 au 30/09/2014

Du 07/11/2013 au 30/09/2014

[Mouvement général inter-académique](#)

[Mouvements spécifiques](#)

8

7

[Afficher la circulaire 2014](#)

## 2 possibilités :

Saisir une demande **générale** de mutation inter-académique, cliquez sur 7.

31 vœux possibles. Les vœux sont des académies.

Saisir une demande **spécifique** de mutation, cliquez sur 8.

Ce sont des postes à profil particulier. Les vœux sont généralement des établissements, ou des zones géographiques s'il n'y a pas de postes libres. Vous pouvez consulter la liste des postes libres, et formuler 10 vœux. Attention, les vœux mutation spécifique sont prioritaires sur les vœux inter-académiques.

- Du 12 novembre 2013 à 00h00 au 16 décembre 2013 à 23h59**
  - Consultez la note de service relative aux opérations de mutation
- Du 14 novembre 2013 à 12h00 au 3 décembre 2013 à 12h00**
  - Consultez votre dossier
- Du 14 novembre 2013 à 12h00 au 3 décembre 2013 à 12h00**
  - Saisissez ou modifiez votre demande de mutation pour le mouvement général
- Du 9 janvier 2014 à 12h00 au 13 janvier 2014 à 12h00**
  - Consultez votre barème retenu pour le projet de mouvement interacadémique
- Du 6 mars 2014 à 12h00 au 30 septembre 2014 à 12h00**
  - Consultez le résultat définitif de votre demande de mutation
  - Si vous avez indiqué un numéro de téléphone portable, une confirmation de ce r
- Du 14 novembre 2013 à 00h00 au 14 juillet 2014 à 00h00**
  - Saisissez ou modifiez vos numéros de téléphone

Avant de saisir vos vœux, il faut **consulter** votre dossier, et **vérifier** si les informations sont correctes : cliquez sur **9**.

Visualisation de votre dossier

SIAM vous permet de vérifier les informations contenues dans les bases de gestion (concernant votre situation administrative ou familiale) qui vont donner lieu à des bonifications pour le mouvement. Dans certains cas, vous pourrez les modifier directement sur SIAM afin de pouvoir estimer votre barème en fonction des données corrigées.

**Attention !** Vous pourrez reporter une éventuelle correction sur la demande de confirmation que vous recevrez du rectorat avant de la signer, d'y ajouter les pièces justificatives nécessaires et de communiquer l'ensemble à votre chef d'établissement.

Situation administrative	Situations individuelles	Situation familiale
Vous êtes Vous habitez Vous êtes affecté(e) au Votre ancienneté est de Votre échelon est le	PROFESSEUR DE LYCÉE CL. NORMALE en GENIE MECANIQUE OPTION CONSTRUCTION LP LYCEE DES METIERS PAUL LANGEVIN à WAZIERS 16 ans dans ce poste 10 ème	

Modifier

**Important :** Vous pourrez reporter des éventuelles corrections sur la confirmation papier, en rouge. Fournir les pièces justificatives afférentes et faire une photocopie de l'ensemble de votre demande, que vous ferez parvenir à l'administration ainsi qu'au SE-UNSA pour un suivi de votre dossier de mutation.

Votre dossier est composé de 3 onglets. Il est initialement sur l'onglet « **Situation administrative (11)** »

Vérifier ces informations et cliquez sur **14** pour les éventuelles modifications à apporter.





Il faut aussi **vérifier** les autres onglets, cliquez sur « **Situation familiale (13)** », **contrôler** impérativement les informations affichées (**15**). Si nécessaire, **modifier** (**14**).

Situation administrative	Situations individuelles	Situation familiale
Vous avez Vous avez demandé	3 enfants <b>Vous n'avez pas formulé de demande à caractère familial.</b> Cliquez sur modifier pour faire une demande : <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ de rapprochement de conjoint,</li> <li>➤ de rapprochement de la résidence enfant,</li> <li>➤ de mutation simultanée.</li> </ul>	

Modifier

Si vous cliquez sur **14** pour **modifier** votre « **Situation familiale** », vous obtiendrez :

communiquer l'ensemble à votre chef d'établissement.

Situation administrative	Situations individuelles
<input type="checkbox"/> Rapprochement de conjoints  <ul style="list-style-type: none"> <li>▶ Département du conjoint</li> <li>▶ Durée de séparation</li> </ul>	<b>17</b> → Sélectionner un département ▼ <b>17</b> → 0 an ▼
<input type="checkbox"/> Mutation simultanée entre <b>agents conjoints</b>  <ul style="list-style-type: none"> <li>▶ Numen du conjoint</li> <li>▶ Département sollicité</li> </ul>	<b>17</b> → <input type="text"/> <a href="#">grades autorisés</a> <b>17</b> → Sélectionner un département ▼
<input type="checkbox"/> Mutation simultanée entre <b>agents non conjoints</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>▶ Numen de l'autre agent</li> </ul>	<b>17</b> → <input type="text"/> <a href="#">grades autorisés</a>
<p><u>Attention</u> : Ce type de demande n'est pas bonifié mais vous donne l'assurance de ne pas être muté l'un sans l'autre.</p>	
<input type="checkbox"/> Demande de rapprochement de la résidence enfant 	Sélectionner un département ▼
▶ Nombre d'enfants  <input type="text" value="3"/> <b>17</b>	

Et vous pourrez alors, cliquez sur **16** pour cocher la situation qui vous concerne, et renseigner les informations (**17**) qui correspondent.

Faites la même chose avec l'onglet « **Situation individuelles (12)** »



Ensuite, retourner au menu précédent, en cliquant sur « **Retour (18)** ».

Le site affiche de nouveau le menu général du mouvement inter académique. Il vous est alors possible d'accéder à la saisie des vœux. Vous allez désormais **saisir vos vœux**.



Cliquez sur **10**.

- Du 12 novembre 2013 à 00h00 au 16 décembre 2013 à 23h59** **9**
  - ▶ [Consultez la note de service relative aux opérations de mutation](#)
- Du 14 novembre 2013 à 12h00 au 3 décembre 2013 à 12h00**
  - ▶ [Consultez votre dossier](#)
- Du 14 novembre 2013 à 12h00 au 3 décembre 2013 à 12h00** **10**
  - ▶ [Saisissez ou modifiez votre demande de mutation pour le mouvement général](#)
- Du 9 janvier 2014 à 12h00 au 13 janvier 2014 à 12h00**
  - ▶ [Consultez votre barème retenu pour le projet de mouvement interacadémique](#)
- Du 6 mars 2014 à 12h00 au 30 septembre 2014 à 12h00**
  - ▶ [Consultez le résultat définitif de votre demande de mutation](#)
  - Si vous avez indiqué un numéro de téléphone portable, une confirmation de ce r
- Du 14 novembre 2013 à 00h00 au 14 juillet 2014 à 00h00**
  - ▶ [Saisissez ou modifiez vos numéros de téléphone](#)

Choisissez votre mouvement

mouvements

Mouvement général inter académique ← 19

Choisissez le « **Mouvement général inter-académique** », en cliquant sur 19.  
La carte des académies apparaît pour choisir votre premier vœu.

Choisir l'académie...

31 académies

Je clique, par exemple, sur Aix-Marseille

Paris  
Lille  
Rouen  
Amiens  
Caen  
Versailles  
Créteil  
Reims  
Metz-Nancy  
Strasbourg  
Rennes  
Nantes  
Orléans-Tours  
Dijon  
Besançon  
Poitiers  
Limoges  
Lyon  
Grenoble  
Clermont  
Bordeaux  
Toulouse  
Montpellier  
Aix-Marseille  
Nice  
Corse

Mayotte

Union  
Martinique  
Guadeloupe  
Guyane

Ensuite, c'est la fenêtre récapitulative des vœux qui apparaîtra :

SIAM - 2ND Degré v6.0.0 Mouvement général inter-académique Imprimer Guide R

ajustement et modification de votre demande de mutation inter

Liste de vos vœux

N°	Code ou N°	Libellé	Barème
1	02	AIX-MARSEILLE	

Ajouter un vœu ← 20

Le vœu apparaît ici → 23

Calculer le bareme → 25

↑ 22

↑ 21

Retour aux demandes

pour déplacer un vœu vers le haut ou vers le bas, cliquez sur l'icône (▲ ou ▼) correspondant au vœu à déplacer.  
pour supprimer un vœu, cliquez sur l'icône (🗑) correspondant.

Vous pourrez :

**Ajouter** un vœu (20), **supprimer** un vœu (21), **modifier** l'ordre des vœux (22) et (23), **imprimer** vos vœux (24) et surtout **calculer** votre barème (25).


Le barème calculé sur SIAM est indicatif, le barème retenu pour le mouvement est celui validé par l'administration en fonction des pièces justificatives fournies.

Le SE-UNSA vous aidera à calculer votre barème ainsi que la liste des pièces nécessaires à la validation des bonifications.

Pensez à faire contrôler votre barème par vos conseillers syndicaux, **avant de signer et de renvoyer** votre confirmation.

Répéter l'opération autant de fois que vous devez saisir vos vœux. Demander conseil pour établir la liste de vos vœux. **Pour les participants obligatoires, prenez garde à la procédure d'extension.**

Si vous cliquez sur **25**, le barème s'affiche :

Barème	
1170,20	
<input type="button" value="Calculer le bareme"/>	

Avant de sortir de la saisie, pensez à imprimer votre demande, en cliquant sur **24**. Vous pouvez également enregistrer un fichier « pdf », qui reste un moyen simple pour le faire parvenir au SE-Unsa.



Pour revenir au menu antécédent, cliquez sur « **Retour (18)** ».

Vous pouvez saisir une demande de mouvement spécifique, ou quitter l'application SIAM.

**Pour une demande de mouvement** spécifique, reportez-vous au **tutoriel correspondant**.

Pour quitter **SIAM**, cliquez sur « **Retour (26)** »



Pensez à envoyer la copie de votre demande de mutation ainsi que les photocopies de toutes pièces justificatives permettant l'attribution d'une bonification à votre section locale du SE-Unsa.

Une bonification non comptabilisée, faute de pièce peut avoir des conséquences dramatiques, tant pour le mouvement inter-académique que pour le mouvement intra-académique !!!

This is the end